

# Table des matières — Section française

|   | Page |
|---|------|
| PRÉFACE.....  | ii   |
| REMERCIEMENTS.....  | iii  |
| COMMENT UTILISER CE GUIDE   |      |
| Message au personnel des douanes et de l'inspection responsable de l'application de la CITES..... | ?-1  |
| Qu'est-ce que la CITES?.....  | ?-2  |
| Quelles espèces sont illustrées dans le guide?.....   | ?-3  |
| Comment vérifier l'identification d'un mammifère déclaré sur un permis CITES?.....                | ?-4  |
| Comment déterminer la validité d'un permis CITES?.....  | ?-5  |
| Comment identifier un mammifère qui n'est pas accompagné d'un permis CITES?.....                  | ?-6  |
| À quoi servent les onglets de couleur?.....   | ?-7  |
| À quoi servent les pages-clés?.....   | ?-8  |
| À quoi servent les pages descriptives?.....   | ?-14 |
| Que décrit la fenêtre de présentation de la famille?.....   | ?-16 |
| Que trouve-t-on dans la section orange du guide?.....   | ?-18 |
| Que contient l'Index A?.....  | ?-19 |
| Que contient l'Index B?.....  | ?-19 |
| Définitions des symboles.....   | ?-20 |
| PAGES-CLÉS  |      |
| Clé d'identification des silhouettes.....   | 2    |
| Clé d'identification des cornes et des bois.....  | 6    |
| Clé d'identification des crânes.....  | 25   |
| SECTION BLEUE Espèces facilement reconnaissables.....   | 2    |
| SECTION JAUNE Espèces nécessitant une observation plus attentive.....                             | 2    |
| SECTION ORANGE  |      |
| Espèces pour lesquelles il faut référer à un expert.....  | 1    |
| Caractéristiques des espèces du genre <i>Muntiacus</i> .....                                      | 3    |
| Distribution géographique des espèces.....  | 5    |
| INDEX A.....  | A-1  |
| INDEX B.....  | B-1  |
| Exercice d'identification.....  | C-I  |

# Préface

---

F ?  
La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), adoptée en 1973, est entrée en vigueur le 1er juillet 1975. Au début de 2002, il y avait 160 parties contractantes à ce traité intergouvernemental. La CITES, également appelée Convention de Washington, a des conséquences sur la vie de tous les Canadiens et sur les espèces animales et végétales avec lesquelles on partage notre planète. Chaque fois qu'une nouvelle nation adhère à la CITES, un maillon s'ajoute à la chaîne des activités de conservation des espèces.

La CITES régleme le commerce international des espèces menacées, qu'il s'agisse de spécimens vivants ou morts, ou de leurs parties ou dérivés. L'annexe I de la Convention présente les espèces végétales et animales les plus menacées. Les échanges commerciaux de ces espèces sont interdits. Plus de 300 espèces végétales et 500 espèces animales sont mentionnées dans cette annexe. L'annexe II énumère plus de 30 000 plantes et animaux pouvant être menacés d'extinction si leur commerce n'est pas rigoureusement réglementé. La majorité des espèces de mammifères figurent à l'annexe II.

De nombreuses espèces de mammifères sont menacés d'extinction en raison de la destruction de leur habitat naturel mais aussi d'un commerce international intensif. Les trophées de chasse occupent une part importante d'un commerce international grandissant. Les activités de chasse, lorsque gérées dans un contexte de développement durable, peuvent pourvoir à la subsistance des populations humaines locales et contribuer à une saine gestion des populations animales concernées. Vous pouvez contribuer à protéger ce commerce et ces espèces en participant activement au contrôle des trophées de chasse dans votre pays.

Environnement Canada a élaboré des guides intéressants, faciles à utiliser et n'exigeant pas une formation approfondie. Ces guides sont conçus pour vous, intervenants de première ligne, afin que vous puissiez vérifier la circulation de la marchandise contrôlée qui transite d'un pays à l'autre de manière diligente et en toute confiance.

J'espère que par le biais de ce guide, vous serez encouragés dans vos efforts de prévention de la contrebande d'espèces sauvages, et qu'il contribuera à favoriser la sauvegarde des animaux menacés par le commerce international.



**Trevor Swerdfager**  
Directeur général  
Service canadien de la faune

# Remerciements

---

Nous tenons à remercier Yvan Lafleur, Directeur, Direction de l'application de la loi, Service canadien de la faune, Environnement Canada pour nous avoir permis d'élaborer ce guide et pour ses encouragements et ses idées tout au long du projet; le Secrétariat de la CITES pour la permission de reproduire les illustrations des *Manuels d'identification CITES* et le support financier et technique; le Safari Club International pour le soutien financier, la documentation sur les trophées de chasse, les commentaires et les informations, et pour la permission de photographier les spécimens du Safari Club International Museum, Tucson; CONABIO pour la permission de reproduire certaines illustrations du *Guía de identificación para las aves y mamíferos silvestres de mayor comercio en México protegidos por la CITES*.

Pour leur aide précieuse à la recherche et pour leur soutien : les professeurs Michel Tranier et Jacques Cuisin, du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris; M. Valerius Geist (Ph.D.), professeur émérite, Sciences Environnementales, Université de Calgary; Dr. David Shackleton, University of British Columbia; Dr. George Schaller, Wildlife Conservation International, NY; et Bonnie Yates du Clark R. Bavin National Fish and Wildlife Forensics Laboratory du U.S. Fish and Wildlife Service, pour ses informations, ses commentaires, et pour la permission de photographier les spécimens de la collection du laboratoire.

Pour leur permission d'utiliser les illustrations de leurs ouvrages : M. Timothy E. Lawlor (Ph.D.), professeur de biologie à la Humbolt State University, pour avoir permis de reproduire plusieurs illustrations de son livre *Handbook to the Orders and Families of Living Mammals*, Valerius Geist pour la permission de reproduire des illustrations de son livre *Deer of the World – Their Evolution, Behavior, and Ecology*, le Musée royal de l'Ontario et le Musée canadien de la nature pour l'accès à leurs collections et l'aide à la recherche; Ralph Idema et Allan Ball pour la qualité et la précision de leurs dessins; Jean-Paul Luquet des Douanes françaises pour l'aide à la recherche documentaire; Mike Khien pour son soutien documentaire sur les mouflons; Bill Quimby et Jack Schwabland, du Safari Club International pour les réponses aux nombreuses questions sur les descriptions des trophées et les précieuses références en identification; aux participants de l'International Caprinae Taxonomy Workshop (Ankara, mai 2000), pour leurs commentaires et leur enthousiasme pour ce projet, et en particulier à M. Paul Weinberg (Ph.D.) de la North Ossetian Nature Reserve (Russie) qui a révisé les illustrations des Caprinae; Dean Tomlinson et Doug Millar pour la qualité et le professionnalisme de leurs photographies; les agents de protection de la faune canadiens, américains et mexicains qui ont proposé des améliorations au manuscrit lors de la séance de formation de Monterrey au Mexique; les officiers chargés de l'application de la CITES au Canada qui nous ont renseignés sur les défis rencontrés dans l'identification des trophées de chasse; finalement, nos remerciements les plus sincères à Tamara Maliepaard, responsable du design du guide, pour sa disponibilité, son professionnalisme et le temps investi dans le travail de supervision des dessinateurs et ses propres dessins.

**Elsa Gagnon**

**Richard Charette**

**Céline Langlois**

F  
?

# Comment utiliser ce guide

---

## Message au personnel des douanes et de l'inspection responsable de l'application de la CITES

De nombreuses espèces de mammifères sont menacées d'extinction en raison de la destruction de leur habitat naturel mais aussi d'un commerce international intensif dont ils sont l'objet. Les trophées de chasse occupent une part importante d'un commerce international grandissant. De fait, presque tous les mammifères ongulés, soit environ 230 espèces, sont convoités comme trophées de chasse. Les activités de chasse, lorsque gérées dans un contexte de développement durable, peuvent pourvoir à la subsistance des populations humaines locales et contribuer à une saine gestion des populations animales concernées. Vous pouvez contribuer à protéger ce commerce et ces espèces en participant activement au contrôle des trophées de chasse dans votre pays.

*Le Guide d'identification CITES – Trophées de chasse* a été conçu expressément pour vous permettre d'identifier les trophées de chasse les plus commercialisés, qu'ils proviennent d'espèces protégées ou non par la CITES (voir ?-2). Aucune connaissance préalable des mammifères n'est requise pour utiliser ce guide. En suivant les étapes du guide et en utilisant votre sens de l'observation, vous serez en mesure d'identifier les espèces les plus recherchées comme trophées de chasse.

Le guide suit, à quelques différences près, la structure des autres guides d'identification CITES produits par Environnement Canada (*Guide d'identification CITES – Oiseaux*, *Guide d'identification CITES – Crocodiliens*, *Guide d'identification CITES – Tortues*, *Guide d'identification CITES – Papillons*, *Guide d'identification CITES – Esturgeons et spatules*, *Guide d'identification CITES – Bois tropicaux*).

À l'aide **des pages clés de la section verte** du guide, vous déterminerez d'abord de quelle catégorie de trophées il s'agit : d'un animal entier, d'un crâne ou d'une tête naturalisée avec cornes ou bois. Pour chaque catégorie, une clé d'identification vous permettra de déterminer si le trophée que vous examinez provient d'une espèce CITES et vous guidera vers les pages descriptives des sections bleue et jaune où vous trouverez l'illustration de l'espèce recherchée. Des informations complémentaires vous y aideront à confirmer votre identification.

**Les espèces les plus faciles à reconnaître sont illustrées dans la section bleue.** Vous n'aurez aucune difficulté à identifier ces espèces. Cette section vous permettra d'aiguiser très rapidement votre sens de l'observation pour mieux aborder la section jaune.

**La section jaune regroupe des espèces qui se ressemblent parfois beaucoup.** Vous devez être attentifs aux détails permettant de les distinguer les unes des autres. Avec la pratique, vous pourrez identifier assez facilement presque toutes les espèces qui se trouvent dans ces deux sections.

Le guide respecte les capacités d'identification de chacun. Outre le niveau croissant de difficulté de la section bleue à la section jaune, **le guide présente à la section orange une liste des espèces dont l'identification devra être confiée à un expert.** Il s'agit d'une personne spécialisée en mammalogie (science qui étudie les mammifères) et identifiée par les autorités CITES de votre pays comme personne-ressource en ce domaine.

**Lisez attentivement les pages explicatives de la section violette avant d'entreprendre tout travail avec le guide.** Il ne vous reste par la suite qu'à relever le défi de l'identification; nous sommes confiants que vous y réussirez très bien.

# Comment utiliser ce guide

---

## Qu'est-ce que la CITES?

**F ?** **La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)** est un accord international ratifié par plus de 160 pays et qui contrôle le commerce d'un certain nombre d'espèces animales et végétales, de leur parties et produits dérivés. Les noms de ces espèces se retrouvent dans une **liste de contrôle** qui est mise à jour tous les deux ans, suite à la rencontre des pays signataires de la Convention. Cette liste énumère les nom des espèces inscrites à la CITES et précise leur appartenance aux Annexes I, II ou III.

Les espèces inscrites à l'**Annexe I** sont rares ou menacées d'extinction et les échanges à des fins principalement commerciales sont interdits. Ainsi, les espèces inscrites à l'Annexe I doivent être accompagnées d'un permis d'exportation CITES délivré par l'État exportateur et d'un permis d'importation CITES délivré par l'État importateur.

Les espèces inscrites à l'**Annexe II** ne sont actuellement ni rares ni menacées d'extinction, mais risquent de le devenir si leur commerce n'est pas contrôlé. Les spécimens importés ou exportés doivent être accompagnés d'un permis d'exportation CITES de l'État exportateur pour que l'entrée en soit permise dans le pays importateur.

Les espèces inscrites à l'**Annexe III** ne sont pas menacées d'extinction, mais font l'objet d'une gestion spéciale dans les États qui les y ont inscrites (indiqués entre parenthèses à côté du numéro de l'Annexe). Les spécimens importés ou exportés doivent être accompagnés d'un permis d'exportation CITES de l'État exportateur si l'importation ou l'exportation est d'un État qui a inscrit l'espèce, ou encore d'un certificat d'origine ou un certificat de réexportation si l'importation ou l'exportation est d'un État autre.

**Retenez ces pictogrammes que vous retrouverez dans le guide :**



**Espèce inscrite à l'Annexe I, II ou III. Le commerce de cette espèce est contrôlé par la CITES et vous devez vérifier le ou les permis CITES requis.**



**Le commerce de cette espèce n'est pas contrôlé par la CITES et n'exige pas de contrôle en vertu de la CITES.**



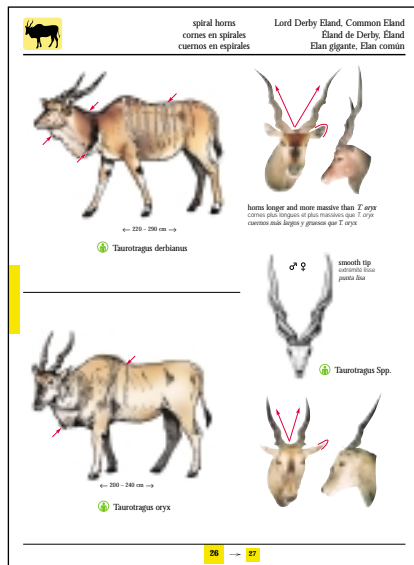
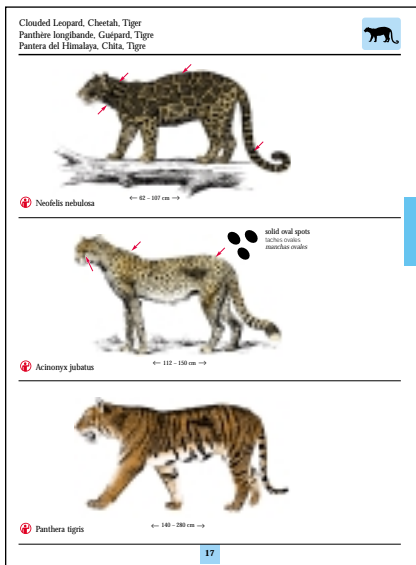
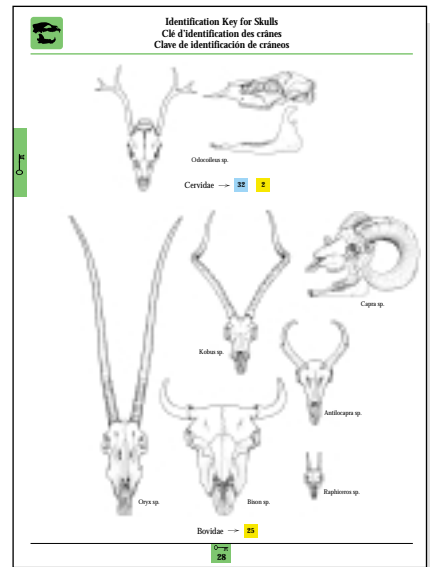
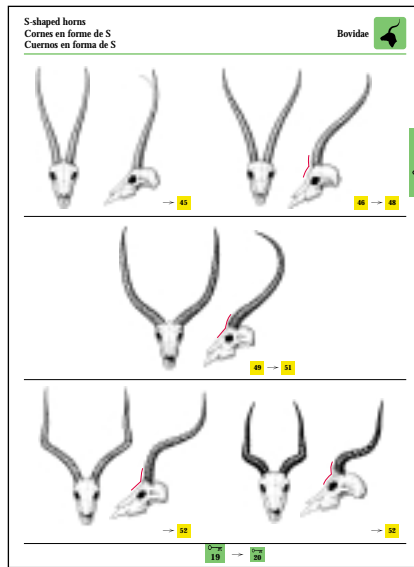
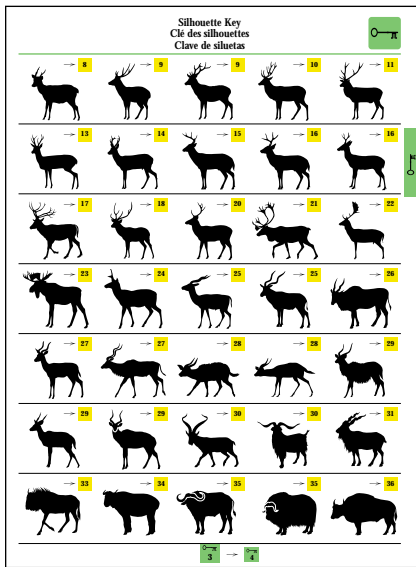
**Détenir et référer à un spécialiste pour l'identification.**

# Comment utiliser ce guide

## Quelles sont les espèces illustrées dans le guide?

Plus de 275 espèces protégées par la CITES sont illustrées, de même que les espèces non protégées pouvant être confondues avec les précédentes. La section verte présente les silhouettes, les crânes, les cornes et les bois des espèces recherchées comme trophées de chasse. Les sections bleue et jaune illustrent les animaux entiers de toutes les espèces protégées et lorsque nécessaire, des espèces pouvant être confondues avec les espèces protégées par la CITES. On y trouve également des informations sur leur hauteur et leur longueur, ainsi que des photos et des illustrations additionnelles.

F ?



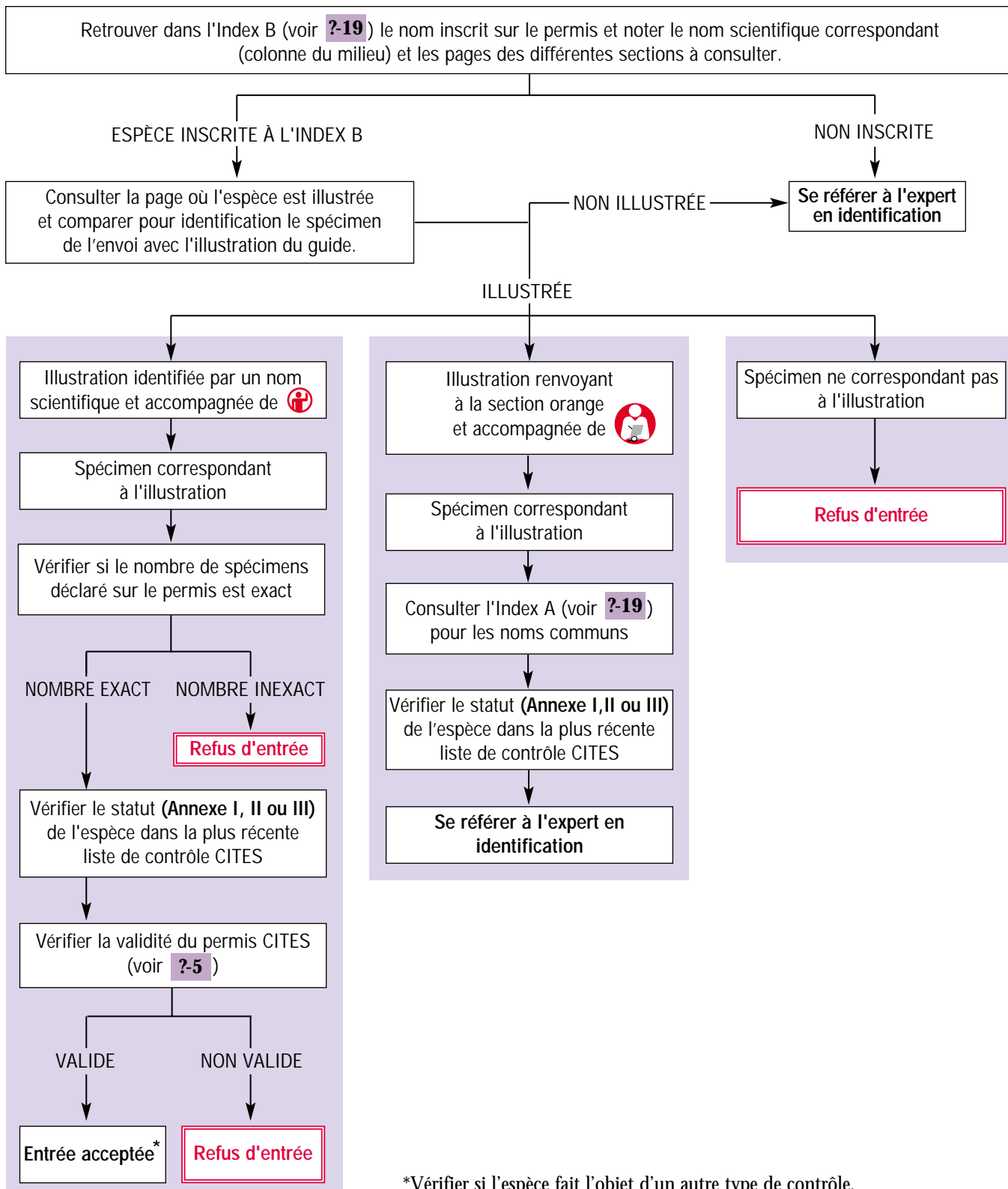
**Geographic range of each species (ISO codes) / Distribution géographique des espèces (codes ISO) / Distribución geográfica de las especies (códigos ISO)**

|                              |  |                            |  |
|------------------------------|--|----------------------------|--|
| <i>Leopardus tigrinus</i>    | AR, BO, BR, CO, CR, EC, GF, CV, NE, PY, SR, VE   | <i>Moschus spp.</i>        | AF, BT, CH, IN, KP, KR, KZ, MM, MN, NP, PK, TH, VN |
| <i>Leopardus ussurus</i>     | AR, BO, BR, BZ, CO, CR, EC, GF, CV, GF, GH, GU, HA, NI, PA, PE, PY, SR, SV, VE, ZW   | <i>Moschus chirodontus</i> | BN, ID, MY   |
| <i>Leopardus servus</i>      | AO, BI, BU, BY, CO, CF, CG, CI, CM, CU, DE, EG, ET, GA, GN, GW, KE, LI, LS, MA, MB, MM, MG, MW, NE, NG, RW, SD, SL, SN, SO, SZ, TD, TG, TZ, UG, ZA, ZM, ZW | <i>Moschus moschiferus</i> | BN, ID, MY, TH, VN                                 |
| <i>Neofelis nebulosa</i>     | ← 62 - 107 cm →  | <i>Moschus moschiferus</i> | BN, ID, MY, TH, VN                                 |
| <i>Actinomyx jubatus</i>     | ← 117 - 150 cm →   | <i>Moschus moschiferus</i> | BN, ID, MY, TH, VN                                 |
| <i>Panthera tigris</i>       | ← 140 - 240 cm →   | <i>Moschus moschiferus</i> | BN, ID, MY, TH, VN                                 |
| <i>Taurotragus derbianus</i> | ← 220 - 290 cm →   | <i>Moschus moschiferus</i> | BN, ID, MY, TH, VN                                 |
| <i>Taurotragus oryx</i>      | ← 200 - 240 cm →   | <i>Moschus moschiferus</i> | BN, ID, MY, TH, VN                                 |

# Comment utiliser ce guide

## Comment vérifier l'identification d'un mammifère déclaré sur un permis CITES?

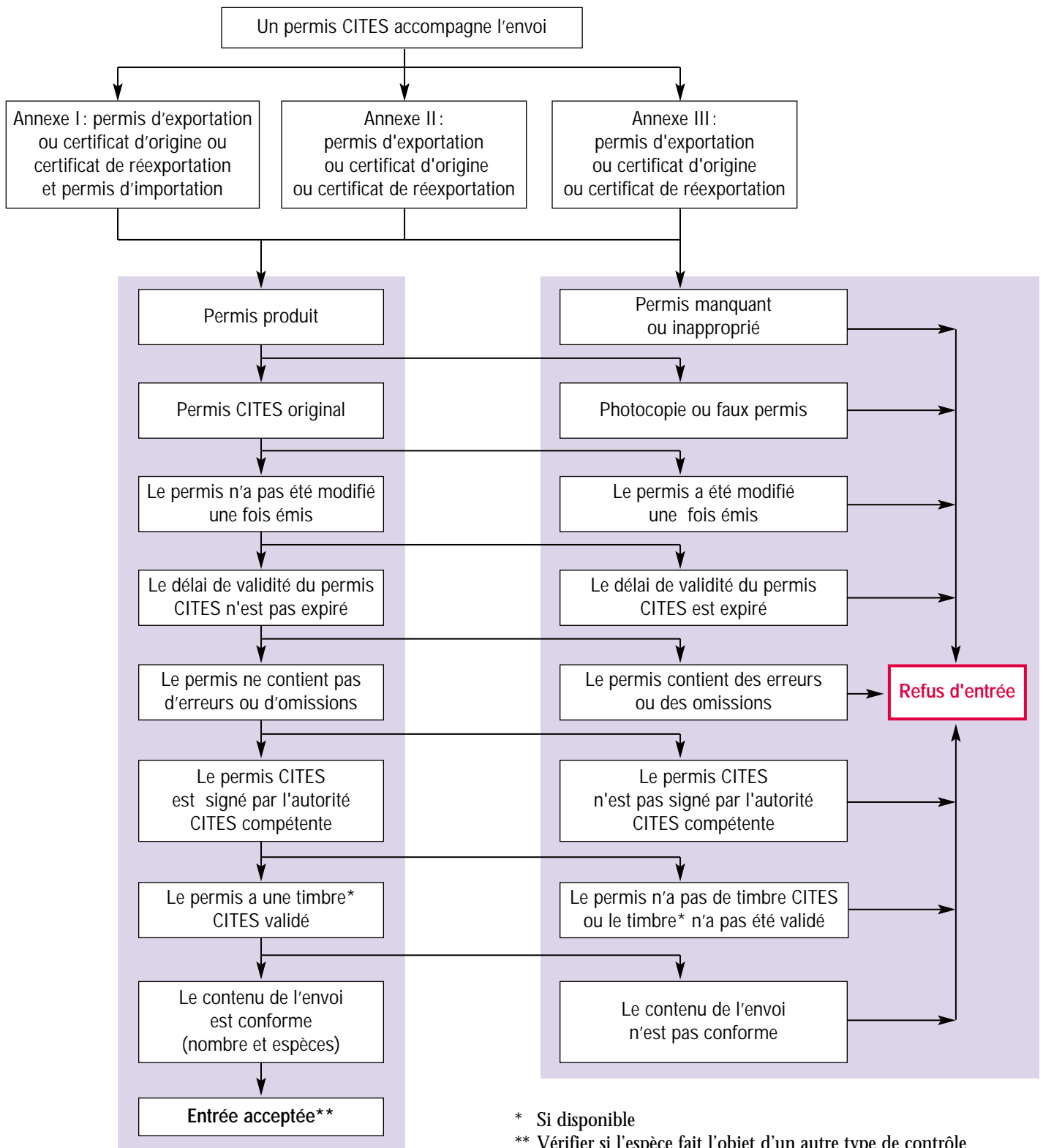
F ?





# Comment utiliser ce guide

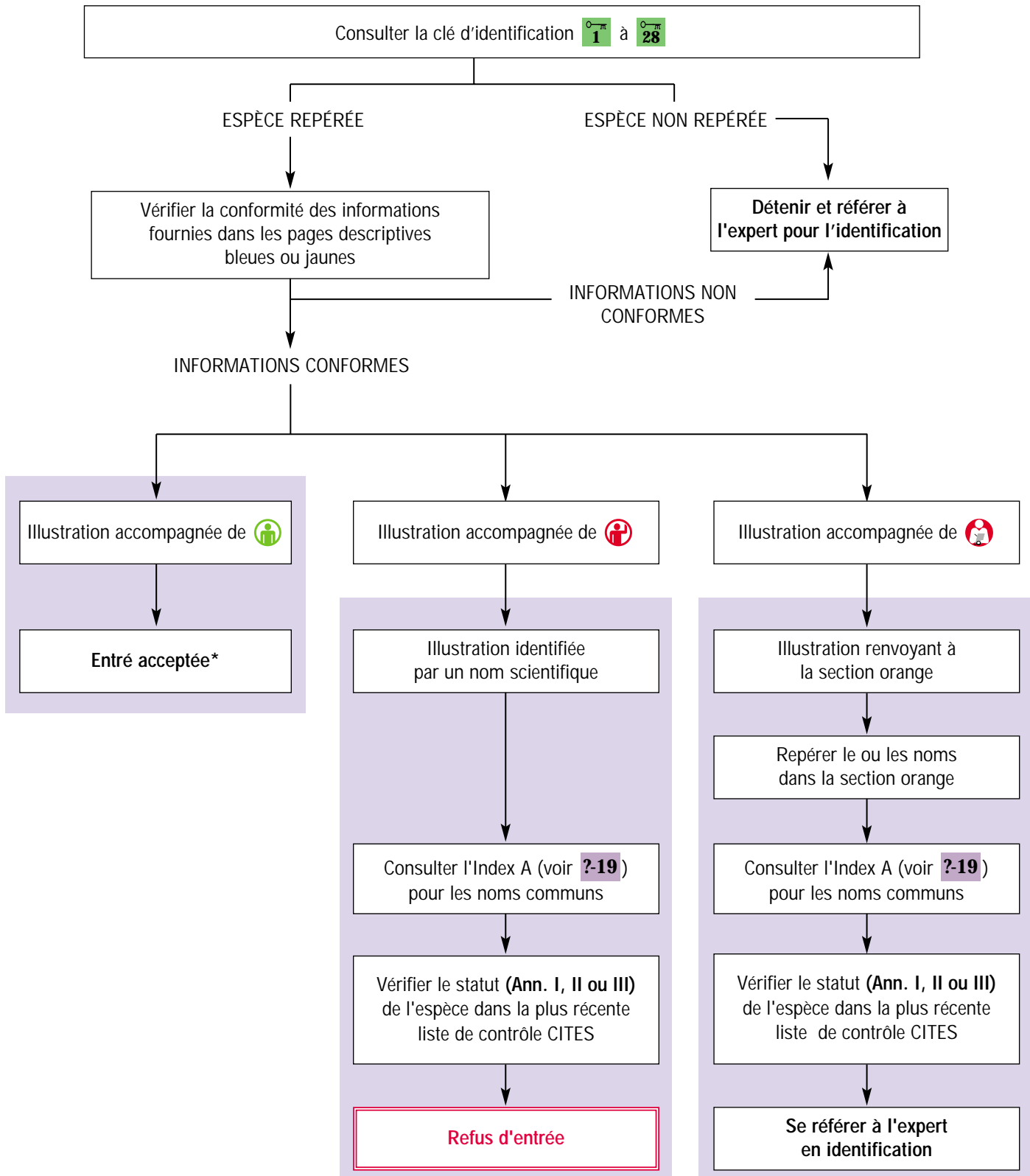
## Comment déterminer la validité d'un permis CITES?



# Comment utiliser ce guide

## Comment identifier un mammifère qui n'est pas accompagné d'un permis CITES?

F ?




\* Vérifier si l'espèce fait l'objet d'un autre type de contrôle


# Comment utiliser ce guide


## À quoi servent les onglets de couleur?

La section  explique **comment utiliser ce guide**.

La section  regroupe les pages-clés qui servent à **amorcer la démarche d'identification**.

La section bleue  regroupe les illustrations des espèces de **mammifères facilement reconnaissables**.

La section jaune  regroupe les illustrations des espèces ou sous-espèces de **mammifères dont l'identification nécessite une observation plus attentive** de votre part ou dont l'identification doit être confiée à un expert.

La section orange  présente **la liste des espèces ou sous-espèces de mammifères dont l'identification doit être confiée à un expert**. Elle décrit également **la distribution géographique de chaque espèce** et présente **un résumé des caractéristiques des espèces du genre *Muntiacus***

La section grise  présente l'**Index A** des **noms scientifiques** des espèces illustrées dans le guide. Les noms scientifiques sont présentés par ordre alphabétique et sont accompagnés de leurs **noms communs** correspondants en anglais, français et espagnol.

La section grise  présente l'**Index B** alphabétique des **noms scientifiques et noms communs** des espèces et les pages à consulter.

E  
?  
F  
?  
Es  
?

F  
?



A

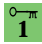
B

# Comment utiliser ce guide

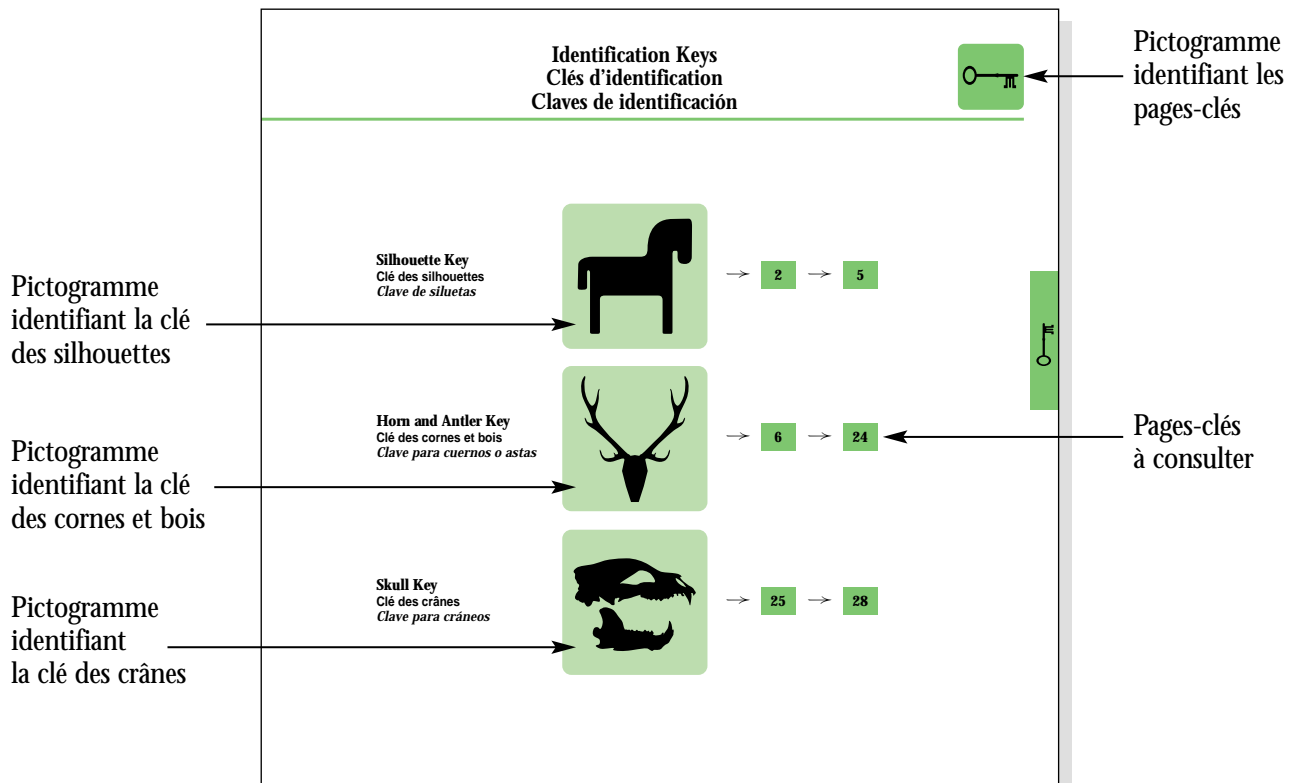
## À quoi servent les pages-clés?



Le processus d'identification est basé sur l'observation des caractéristiques d'un animal adulte, tel qu'habituellement recherché comme trophée de chasse. Le trophée rapporté peut être un animal entier ou une partie d'animal, par exemple le crâne, la tête ou la peau.

Toute démarche d'identification débute à la page clé  qui vous propose trois clés d'identification qui vous permettront d'identifier votre spécimen :

- la **clé des silhouettes** vous permettra d'identifier un trophée de chasse consistant en un animal entier naturalisé; elle vous guide également vers les différentes familles de mammifères illustrées dans le guide;
- la **clé des cornes et des bois** vous sera utile si le trophée de chasse est un crâne muni de cornes ou de bois (panache) ou encore une tête entière naturalisée;
- la **clé des crânes (sans cornes ou bois)** vous servira si le chasseur ne rapporte que le crâne de l'animal.


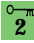
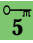


Si vous avez une peau entière à identifier, consultez directement les pages descriptives et comparez votre spécimen avec les illustrations des animaux entiers. Pour certains groupes de mammifères, les zèbres par exemple, des indices complémentaires vous seront donnés.

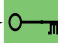
# Comment utiliser ce guide

## À quoi servent les pages-clés? (suite)

Vous devez être particulièrement prudents avec les trophées dont la peau est encore à l'état brut; ces peaux sont habituellement salées et pliées, mais elles sont parfois traitées aux pesticides afin de les conserver durant le transport. Dans ce dernier cas, vous devez utiliser un équipement de protection et suivre une formation spécifique pour inspecter en toute sécurité ces trophées.































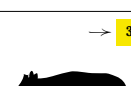





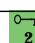
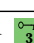
La clé des silhouettes  se retrouve aux pages  2 à  5. Les silhouettes représentent les espèces ou groupes d'espèces illustrés dans le guide, en général par ordre d'apparition dans le guide. Ces silhouettes ne sont pas à l'échelle. Cette clé réfère aux pages descriptives à consulter dans les sections bleue ou jaune du guide.

Comparez votre spécimen aux silhouettes de la clé, puis consultez les pages descriptives vers lesquelles la clé vous dirige.

Pictogramme identifiant les pages-clés → 

Clé des silhouettes

**Silhouette Key**  
Clé des silhouettes  
Clave de siluetas

|   |  |  |  |   |  |
|---|--|--|--|---|--|
|   |  → 2    |  → 2    |  → 3    |  → 4    |  → 5    |
|  |  → 6  |  → 6  |  → 9  |  → 10 |  → 10 |
|   |  → 11 |  → 12 |  → 13 |  → 14 |  → 15 |
|   |  → 15 |  → 16 |  → 18 |  → 19 |  → 20 |
|   |  → 23 |  → 24 |  → 26 |  → 29 |  → 30 |
|   |  → 31 |  → 32 |  → 32 |  → 2  |  → 3  |
|   |  → 4  |  → 4  |  → 5  |  → 6  |  → 8  |
|   |  2    |  3    |  |   |  |

→ Première page descriptive à consulter

→ Silhouette d'une espèce ou groupe d'espèces


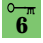
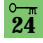
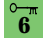
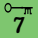
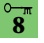
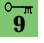
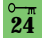
→ Page-clé consultée

→ Prochaine page-clé à consulter

# Comment utiliser ce guide

---

## À quoi servent les pages-clés? (suite)

F ?  
La clé des cornes et des bois  se trouve aux pages  **6** à  **24**. La page  **6** illustre les caractéristiques morphologiques utilisées par la clé et les différentes façons de mesurer la longueur (L) et la circonférence (C) des bois et des cornes. Consultez cette page au besoin durant votre cheminement dans la clé. Les pages suivantes  **7** et  **8** présentent des silhouettes de têtes avec cornes et bois qui vous guident vers les pages  **9** à  **24** où sont illustrées les différentes formes de cornes et de bois constituant les trophées de chasse. Il vous suffit de comparer votre spécimen aux illustrations rencontrées dans ces pages. Portez votre attention sur les détails des cornes et des bois et non sur le crâne en soi; à quelques exceptions près, il s'agit d'une illustration générale d'un crâne de cervidé ou de bovidé, qui ne représente pas réellement le crâne de l'espèce dont il est question.

Quand vous procédez à l'identification des cornes et des bois, rappelez-vous que leur forme et leur texture peuvent varier en fonction de l'âge et du sexe à l'intérieur d'une même espèce. Un panache de cerf, par exemple, peut compter un nombre variable d'andouillers selon l'âge du spécimen; de plus, les cannelures des bois peuvent être absentes. Les spécimens plus jeunes ont des cornes et des bois moins développés. Ils sont par conséquent moins recherchés comme trophées. Ne cherchez donc pas à trouver l'illustration qui correspond exactement à votre spécimen; cherchez plutôt celle qui s'en rapproche le plus.

Si en parcourant la clé d'identification vous êtes incertain de la forme des cornes et des bois de votre spécimen, par exemple entre droit ou courbe, ou entre courbe ou en S, consultez alors les deux sections de la clé susceptibles d'illustrer votre spécimen.

# Comment utiliser ce guide

## Clé des cornes et des bois

Pictogramme identifiant le type de cornes ou de bois

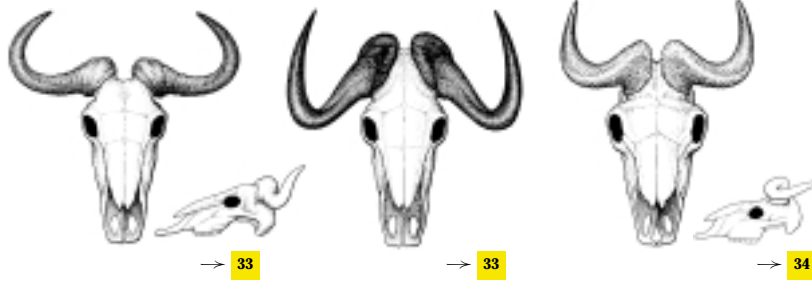


Bovidae

Lateral horns originating from top of head  
Cornes latérales issues du dessus de la tête  
Cuernos laterales saliendo de la parte superior de la cabeza

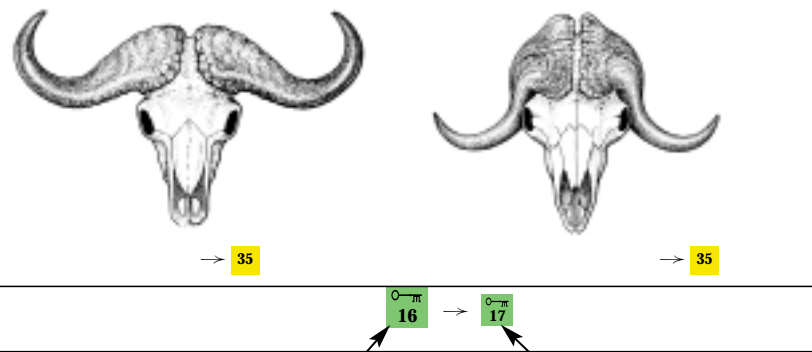
Caractéristiques partagées par toutes les espèces illustrées sur cette page

Pictogramme identifiant les pages-clés



Dessin du crâne, des cornes ou des bois d'une espèce

Première page descriptive à consulter



Page-clé consultée


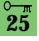
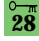
Prochaine page-clé à consulter

F ?

# Comment utiliser ce guide

---

## À quoi servent les pages-clés? (suite)

F ?  
La clé des crânes  se trouve aux pages  à .


Cette clé vous permettra d'identifier la famille de mammifères à laquelle appartient votre spécimen. L'identification des crânes est complexe, et pour identifier un crâne jusqu'au niveau de l'espèce, vous devrez référer habituellement votre spécimen à un expert. L'identification de la famille à laquelle appartient votre spécimen vous sera quand même utile puisque certaines familles sont entièrement protégées par la CITES, par exemple les félins et les ours. Une fois la famille identifiée, consultez les pages descriptives illustrant les espèces de cette famille; les détails complémentaires retrouvés pourraient vous aider à préciser votre identification.




# Comment utiliser ce guide

## Clé des crânes


**Identification Key for Skulls**  
Clé d'identification des crânes  
Clave de identificación de cráneos



Colobus sp.



Cercopithecus sp.



Pan sp.

Nom de la famille → Cercopithecidae → **2**


Hylobatidae → **3**

Hominidae → **4**


Pictogramme identifiant les pages-clés

Première page descriptive à consulter

---



Canis sp.




Ursus sp.


Canidae → **5**

Ursidae → **6**

---



Mustela sp.



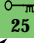
Genetta sp.

Mustelidae (Mellivorinae) → **9**

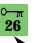
Viverridae → **10**

Illustrations from: Lawlor, Timothy. *Handbook to the Orders and Families of Living Mammals*. Eureka: Mad River Press Inc. 1979

Ilustraciones de:

 25

→

 26

Page-clé consultée

Prochaine page-clé à consulter

F ?

## Comment utiliser ce guide

---

### À quoi servent les pages descriptives?

F ?  
Les pages descriptives des sections bleue et jaune illustrent les espèces de mammifères les plus souvent recherchées comme trophées de chasse. Ces illustrations sont généralement présentées dans le même ordre que celui de la clé des silhouettes. Les dessins des animaux entiers apparaissent soit en noir et blanc, soit en couleur lorsque l'ajout de la couleur facilite l'identification de l'espèce. On indique en centimètres la longueur totale ou la hauteur à l'épaule de l'espèce. On a choisi d'illustrer les mâles de chaque espèce. Les femelles peuvent présenter des couleurs et dimensions différentes, et ont habituellement des cornes ou des bois plus petits, lorsque présents.

Comparez soigneusement votre spécimen à chaque illustration jusqu'à ce que vous trouviez celle qui lui ressemble le plus. Afin de confirmer votre identification, observez les photographies disponibles et comparez sa répartition géographique, dans la section orange, avec le pays d'origine déclaré sur les documents d'accompagnement (factures, déclarations douanières, ...). Suivez finalement les indications au bas de chaque page vous invitant à consulter les pages suivantes illustrant des espèces semblables.

# Comment utiliser ce guide

## Page descriptive

Hauteur à l'épaule

Caractéristiques partagées par toutes les espèces illustrées sur cette page

Noms communs → Goral, Mainland Serow  
Goral, Capricorne de Sumatra  
Goral, Srao

slightly curved  
légèrement recourbées  
ligeramente encorvados

Silhouettes représentant les espèces illustrées sur la page

reddish, greyish or brownish with black dorsal stripe  
rougeâtre, grisâtre ou brunâtre avec raie dorsale noire  
rojizo, grisáceo o parduzco con raya dorsal negra

57 - 78 cm

white patch  
tache blanche  
mancha blanca

black line  
ligne noire  
linea negra

long tail  
grande queue  
grande cola

← 82 - 130 cm →

Spp. BOV. 15, 16, 18 **I**

Spp. BOV. 17, 19 **I**

white to black  
blanc à noir  
blanco a negro

body grey to black  
corps gris à noir  
cuerpo gris a negro

85 - 94 cm

white  
blanc  
blanco

short tail  
queue courte  
cola corta

variable colour  
de couleur variable  
de color variable

← 140 - 180 cm →

♂ ♀

L = 12 - 33 cm  
C = 10 - 19 cm

Nom scientifique de l'espèce :  
*Naemorhedus* est le genre, *sumatraensis* est l'espèce

← Naemorhedus sumatraensis

67 → 68

Page descriptive consultée      Prochaine page descriptive à consulter

F ?

## Comment utiliser ce guide

---

### Que décrit la fenêtre de présentation de la famille?

F ?  
Quand certaines espèces, y compris plusieurs genres (plus petits groupes d'espèces), partagent un certain nombre de caractéristiques communes, les scientifiques les classent comme proches parentes, à l'intérieur d'une même famille.

Ces présentations précèdent les illustrations des espèces d'une famille figurant dans les sections bleue ou jaune.


Pour chaque famille de mammifères décrite dans les sections bleue et jaune, le nom scientifique de la famille se retrouve dans la fenêtre de couleur, suivi du nombre d'espèces protégées par la CITES en vertu de chaque Annexe et le nombre d'espèces non protégées par la CITES. En sachant combien d'espèces de la famille font l'objet d'un contrôle CITES, vous saurez exercer la vigilance voulue. Toutes les données numériques sont tirées de la liste de contrôle CITES, qui est entrée en vigueur en 2003. Ces données peuvent donc avoir été modifiées lors des conférences biennales des pays signataires de la CITES et devront être traitées comme des valeurs approximatives pour les années subséquentes.

# Comment utiliser ce guide

## Présentation de la famille

Nom scientifique de la famille

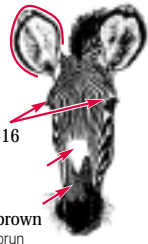
Texte indiquant que 7 espèces sont protégées par la CITES (Annexe I, II ou III) et que 2 espèces ne sont pas protégées



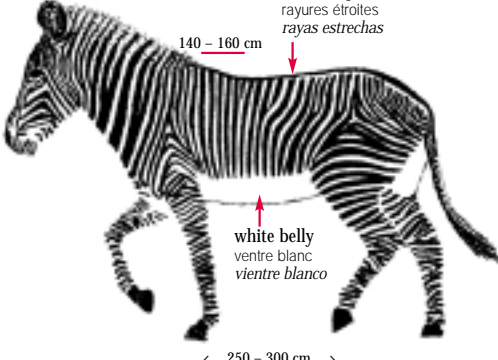
Grevy's Zebra, Cape Mountain Zebra, Hartmann's Mountain Zebra  
Zèbre de Grévy, Zèbre de montagne du Cap, Zèbre de Hartmann  
Cebra de Grévy, Cebra montanesa del Cabo, Cebra de Hartmann

---

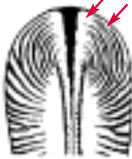
Equidae: 🇺🇸 7 Spp. I or/ou/o II 🇩🇪 2 Spp.



13-16  
brown  
brun  
café



140 - 160 cm  
thins stripes  
rayures étroites  
rayas estrechas  
white belly  
ventre blanc  
vientre blanco  
← 250 - 300 cm →



🇺🇸 Equus grevyi

Le nombre d'espèces protégées par la CITES est tiré de la Liste de contrôle CITES entrée en vigueur en l'an 2003. Ces données peuvent avoir été modifiées lors des conférences biennales des pays signataires de la Convention et doivent être traitées comme approximatives pour les années subséquentes.

**NOTE :** l'abréviation "Spp." désigne plusieurs espèces, l'abréviation "Sp." une seule espèce, l'abréviation "Ssp." une sous-espèce, et l'abréviation "Spp." plusieurs sous-espèces.

**Equus burchelli antiquorum**

↑  
genre

↑  
espèce

↑  
sous-espèce

# Comment utiliser ce guide

## Que trouve-t-on dans la section orange du guide?

La section orange donne la liste des espèces illustrées dans les sections bleue ou jaune, et dont l'identification doit être confiée à un expert.

La section orange décrit également la distribution géographique de chaque espèce et les caractéristiques des espèces du genre *Muntiacus*.

|  | Nom de la famille |                               | Abréviation désignant la famille |
|--|-------------------|-------------------------------|----------------------------------|
|  | <b>BOVIDAE</b>    |                               | <b>BOV</b>                       |
| Pictogramme indiquant que l'espèce est visée par un contrôle CITES   | BOV- 1 →          | Bison bison athabasca         |                                  |
|  | BOV- 2            | Bison bison bison             |                                  |
|  | BOV- 3            | Bison bonasus                 |                                  |
|  | BOV- 4            | Cephalophus maxwellii         |                                  |
|  | BOV- 5            | Cephalophus monticola         |                                  |
|  | BOV- 6            | Gazella arabica               |                                  |
|  | BOV- 7            | Gazella bennetti              |                                  |
| Pictogramme indiquant que l'espèce n'est pas visée par un contrôle CITES   | BOV- 8 →          | Gazella bilkis                |                                  |
|  | BOV- 9            | Gazella cuvieri               |                                  |
|  | BOV- 10           | Gazella dorcas                |                                  |
|  | BOV- 11           | Gazella gazella               |                                  |
|  | BOV- 12           | Gazella rufifrons             |                                  |
|  | BOV- 13           | Gazella saudiya               |                                  |
|  | BOV- 14           | Gazella spekei                |                                  |
|  | BOV- 15           | Naemoredus baileyi            |                                  |
|  | BOV- 16           | Naemoredus caudatus           |                                  |
|  | BOV- 17           | Naemoredus crispus            |                                  |
|  | BOV- 18           | Naemoredus goral              |                                  |
|  | BOV- 19           | Naemoredus swinhoei           |                                  |
|  | BOV- 20           | Ovis vignei arkal             |                                  |
|  | BOV- 21           | Ovis vignei blanfordi         |                                  |
|  | BOV- 22           | Ovis vignei bochariensis      |                                  |
|  | BOV- 23           | Ovis vignei cycloceros        |                                  |
|  | BOV- 24           | Ovis vignei punjabiensis      |                                  |
|  | BOV- 25           | Ovis vignei severtzovi        |                                  |
|  | BOV- 26           | Ovis vignei vignei            |                                  |
|  | BOV- 27           | Rupicapra pyrenaica ornata    |                                  |
|  | BOV- 28           | Rupicapra pyrenaica parva     |                                  |
|  | BOV- 29           | Rupicapra pyrenaica pyrenaica |                                  |
| Abréviation décrivant la famille de l'espèce suivie du numéro attribué à l'espèce, tel que retrouvé sous les illustrations des sections bleue ou jaune. Ici BOV correspond à la famille des Bovidae. |                   |                               | <b>1</b>                         |

# Comment utiliser ce guide

## Que contient l'Index A?

L'Index A donne les **noms scientifiques, et les noms communs anglais, français et espagnols** des espèces illustrées dans le guide. Ils sont présentés par ordre alphabétique des noms scientifiques. On utilise un caractère particulier pour chaque langue.

### INDEX A/INDEX A/ÍNDICE A

| Scientific Names<br>Noms scientifiques<br>Nombres científicos | English<br>Anglais<br>Inglés | French<br>Français<br>Francés | Spanish<br>Español<br>Español |
|---|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| <i>Acinonyx jubatus</i>                                       | Cheetah                      | Guépard                       | Chita                         |
| <i>Addax nasomaculatus</i>                                    | Addax                        | Addax                         | Adax                          |
| <i>Aepyceros melampus</i>                                     | Impala                       | Impala                        | Impala                        |
| <i>Ailuropoda melanoleuca</i>                                 | Giant Panda                  | Panda                         | Panda gigante                 |
| <i>Ailurus fulgens</i>  | Lesser Panda                 | Petit panda                   | Panda chico                   |
| <i>Alcelaphus buselaphus</i>                                  | Common Hartebeest            | Bubale                        | Bubalo común                  |
| <i>Alces alces</i>  | Moose                        | Élan                          | Alce                          |
| <i>Ammodorcas clarkei</i>                                     | Dibatag                      | Dibatag                       | Antilope de Clarke            |

## Que contient l'Index B?

L'Index B donne une liste alphabétique des noms scientifiques et des noms communs des espèces illustrées dans le guide, ainsi que leur statut, leur famille et les pages à consulter.


La liste alphabétique comprend :

- les noms des espèces illustrées dans le guide (Index A);
- les noms communs les plus couramment employés dans le commerce international pour toutes les espèces mentionnées.

### INDEX B/ INDEX B/ ÍNDICE B

| Names<br>Noms<br>Nombres  | Scientific Names<br>Noms scientifiques<br>Nombres científicos | Status, family<br>Situation, famille<br>Status, familia | Blue<br>Bleue<br>Azul | Yellow<br>Jaune<br>Amarilla | Orange<br>Orange<br>Naranja |
|---------------------------|---|---|-----------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Abbott's Duiker           | <i>Cephalophus spadix</i>                                     | N.C, BOV  |                       | 62                          |                             |
| Abbottducker              | <i>Cephalophus spadix</i>                                     | N.C, BOV  |                       | 62                          |                             |
| Abessinischer Steinbock   | <i>Capra walie</i>  | N.C, BOV  |                       | 75                          |                             |
| Abruzzi Chamois           | <i>Rupicapra pyrenaica ornata</i>                             | C, BOV-27   |                       | 65                          | 1                           |
| Abruzzo Chamois           | <i>Rupicapra pyrenaica ornata</i>                             | C, BOV-27   |                       | 65                          | 1                           |
| Abyssinian Bohor Reedbuck | <i>Redunca redunca bohor</i>                                  | N.C, BOV  |                       | 42*                         |                             |
| Abyssinian Bushbuck       | <i>Tragelaphus scriptus decula</i>                            | N.C, BOV  |                       | 28,29*                      |                             |
| Abyssinian Greater Kudu   | <i>Tragelaphus strepsiceros chora</i>                         | N.C, BOV  |                       | 27*                         |                             |
| Abyssinian Ibex           | <i>Capra walie</i>  | N.C, BOV  |                       | 75                          |                             |
| Acacia Gazelle            | <i>Gazella gazella</i>  | N.C, BOV-11   |                       | 47*                         | 1                           |
| Acapulco Whitetail        | <i>Odocoileus virginianus acapulcensis</i>                    | N.C, CER  |                       | 15*                         |                             |
| Acinonyx jubatus          | <i>Acinonyx jubatus</i>                                       | C, FEL  |                       |                             |                             |

N.C Espèce non protégée par la CITES 

C Espèce protégée par la CITES   
(Liste de contrôle en vigueur en 2003)

Consultez la page **17**  
pour l'illustration.

\*Indique que cette espèce  
n'est pas illustrée au  
niveau de l'espèce ou  
de la sous-espèce

# Comment utiliser ce guide

## Définition des symboles

F ?



Commerce réglementé par la CITES



Commerce non réglementé par la CITES



Détenir et référer à l'expert



Détail important pour l'identification



Détail important pour l'identification sur la partie inférieure



Section « Comment utiliser ce guide ? »



Pages-clés



Section des mammifères facilement reconnaissables



Section des mammifères dont l'identification nécessite une observation plus attentive



Liste des espèces dont l'identification doit être confiée à un expert

A

Index A - Noms scientifiques et noms communs des espèces illustrées

B

Index B - Noms scientifiques et noms communs des espèces illustrées ainsi que les pages à consulter



Caractéristique unique



mâle



femelle

